

Avis de constitution

SOCIETE « SOLAM GROUPE » en abrégé « S G »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO ANADOR  
COCOTERAIE, Lot 73, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025 , et enregistrés le 30/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLAM GROUPE » en abrégé « S  
G »

Objet : - PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELEBLE  
- DISTRIBUTION ET MAINTENANCE DES  
EQUIPEMENTS ENERGETIQUES  
- ELECTRIFICATION RURALE ET URBAINE,  
EFFICACITE ENERGETIQUE, CONSEIL ET INGENIERIE  
ENERGETIQUE  
- PROMOTION IMMOBILIERE, GESTION LOCATIVES  
ET ADMINISTRATION DE BIENS, DEVELOPPEMENT DE  
PROJETS IMMOBILIERS DURABLES, AMENAGEMENT  
FONCIER, CONSEIL IMMOBILIER.  
- CONSTRUCTION DE BATIMENTS, TRAVAUX  
PUBLICS, GENIE CIVIL, PRESTATION DE SERVICES BTP,  
MAINTENANCE ET ENTRETIEN  
- FORMATION PROFESSIONNELLE, FINANCEMENT  
DE PROJETS, RECHERCHE ET INNOVATION,  
RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES..Et pour la  
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO ANADOR COCOTERAIE, Lot 73, Ilot 5

Dirigeant(s) M SOUMAHORO LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01165 du 06/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07851/GTCA/RC/2025 du 06/02/2025

